

DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

LES SYNDICATS ONT ADRESSE DIRECTEMENT LEURS REVENDEICATIONS

Saint-Venant prend ensuite la parole. Vous êtes sans doute étonnés, dit-il, de voir que cette année, comme de coutume, nous ne soyons pas allés remettre l'état des revendications des travailleurs, dont c'est aujourd'hui la fête, entre les mains du préfet et du maire de Lille. Soyons en inquiétude à ce sujet, c'est le résultat d'une mesure qui a été prise par nous en pleine connaissance de cause. Ne voulant point que ces revendications normalement d'un sommeil éternel dans les cartons des administrations municipales ou préfectorales, nous les avons fait parvenir directement au ministre de l'Intérieur, qui, nous l'espérons, les examinera d'un oeil bienveillant.

Le secrétaire général de la Bourse du Travail parle ensuite de la loi nouvelle, concernant la caisse des retraites pour la vieillesse. Les ennemis de la classe ouvrière, les bourgeois, les patrons, les capitalistes volontiers, dit Saint-Venant, parlent volontiers de cette loi, comme d'une réforme importante accomplie, ayant pour nous un intérêt capital. Eh bien, on doit le dire, la caisse des retraites telle qu'elle fonctionne actuellement ne répond aucunement aux desiderata des travailleurs quelle que soit la mesure qui sera prise.

Après avoir exhorté les travailleurs à se grouper autour de ceux qu'ils ont choisis pour les représenter, Saint-Venant exprime sa confiance en leur prochaine émancipation. Pour arriver à ce résultat, il est sûr que tous sauront remplir leur devoir d'ouvriers et de citoyens. Il leur rappelle qu'ils ont haïssé leur fête qui se jouait en leur honneur, mais qu'ils ne se sont pas contentés de tous les saints du calendrier, ne peut avoir lieu d'une façon officielle que le 1er mai.

ORDRE DU JOUR

Les citoyens réunis en la salle de la Bourse du Travail à l'occasion de la fête du 1er mai, après avoir entendu les citoyens Bondues et Saint-Venant, s'engagent à faire le plus de propagande syndicale et à arriver par là à leur émancipation. Ils s'engagent ensuite à voter le 8 mai prochain pour les députés de la classe ouvrière et à signer un cri de « Vive le 1er Mai ! Vive la loi du travail ! Vive l'organisation syndicale ! »

LES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX

Nous avons dit plus haut que les syndicats de la Fédération lilloise avaient transmis les revendications des corporations au ministre de l'Intérieur. Il faut faire une exception toutefois, pour le Syndicat des travailleurs municipaux, dont le secrétaire, le citoyen Du Jardin a remis directement au maire de Lille les desiderata. En voici l'énumération :

1. Concéder le 1er mai.
2. Municipalisation des services publics.
3. Stabilité et sécurité des emplois.
4. Retraite à tout le personnel municipal.
5. Installation d'un service comprenant les soins médicaux et pharmaceutiques.
6. Installation d'un conseil de discipline à base prud'homme.
7. Droit syndical pour tous les fonctionnaires.

A LILLE

LA MANIFESTATION GRANDIOSE DES CHEMINOTS

AVEC CALME ET DIGNITE 2.700 OUVRIERS ET EMPLOYES DU CHEMIN DE FER REUNIS EN UN IMPOSANT CORTÈGE VIENNENT A LA PREFECTURE AP-PORTER LEURS REVENDEICATIONS

Comme l'année dernière, le groupe de Lille du Syndicat national des travailleurs des chemins de fer avait organisé un imposant cortège pour venir à la Préfecture présenter leurs doléances.

Un cortège imposant

Cette masse ouvrière se composant de 2.700 travailleurs du chemin de fer se forma rapidement en cortège au-dessus duquel se hissèrent des pavillons indiquant aux passants les revendications de la corporation.

Voici le libellé de quelques-unes des pancartes : « Les cheminots pour vivre honnêtement réclament cent sous ». « Les Sous-Facteurs réclament 30 francs par mois ». « Les Gardes-Barrières réclament 30 francs, 18 et 10 francs par mois ». « La Retraite entière pour tous avec rétroactivité ». « Nous voulons vivre en travaillant ». « Le repos hebdomadaire pour tous ». « Travailleurs de toutes les corporations unies ». « En bon ordre, pacifiquement, formés par rangs de quatre, le cortège se dirige vers la préfecture en suivant l'itinéraire : Rues Ferdinand-Mathias, Sadi-Carnot à Hellemmes, rue de Tournai, place de la Gare, rue Faidherbe, place du Théâtre, rue Nationale, boulevard de la Liberté. Sur tout le parcours les cheminots ont distribué l'avis suivant, tiré à 20.000 exemplaires :

A L'OPINION PUBLIQUE !

Peut-on vivre avec moins de 5 francs par jour??

Citoyens, Une famille de quatre personnes (c'est bien la moyenne la plus raisonnable que nous puissions avoir) a les charges indispensables suivantes :

- Pain 18 francs par mois.
- Bouillon (bière, lait) 18 francs par mois.
- Nourriture (2 repas) 40 francs par mois.
- Chauffage et éclairage, 18 francs par mois.
- Linge, chaussures, 15 francs par mois.
- Beauv, café, huile, etc., 15 francs par mois.
- Savon, cristaux, cirage, etc., 4 francs par mois.
- Total, 124 francs par mois.

SALAIRES ACTUELS

Ces maigres sont payés (depuis le 1er mai) à 5 fr. 75 par jour, les hommes d'équipe à 5 fr. 50 ; les gardes-trains auxiliaires à 5 fr. 25 ; les facteurs dans les gares 5 francs par jour.

sont à la disposition de la Compagnie garnie, en 3e zone, 88 francs par mois, les gardes-trains, de 5 francs à 10 fr. 25 mensuellement.

Citoyens, Ces salaires de famine impliquent-ils que le trafic de la Compagnie du Nord ne soit pas prospère ? Non ! puisque le Conseil d'administration de la Compagnie, dans sa séance du 24 mars dernier, a fixé à 72 francs le montant du dividende de l'exercice de 1920, soit 18 % du capital.

Nous nous permettons de vous poser cette question : Pourquoi l'opulence et le bien-être pour les uns ? La misère et les privations pour les autres ? Nous voulons vivre exclusivement de notre travail.

La Commission administrative du groupe de Lille.

Comme l'an dernier, les cheminots ont produit une très bonne impression sur la foule qui n'avait que des éloges pour l'attitude calme et digne des manifestants. A plusieurs reprises, sur divers points de l'itinéraire, les manifestations sympathiques se produisirent sur le passage des travailleurs du chemin de fer, si disciplinés et si puissamment organisés.

En arrivant place de la République, les cheminots contourneront le terre-plein face à la préfecture, et sur un ordre de leur créoleur se rassembleront au milieu de la place. Notre cliché représente un des groupes de cheminots attendant sur la place le retour de leurs délégués confiant avec M. le préfet.

M. le préfet du Nord avait fait prévenir le syndicat de Lille qui recevait des délégués, M. Hochelz, secrétaire du groupe, accompagné de la délégation composée de deux mécaniciens, deux conducteurs de chemins de fer, trois agents des gares, deux délégués des corporations de cheminots et de la Société Lilloise, et de la délégation composée de deux mécaniciens, deux conducteurs de chemins de fer, trois agents des gares, deux délégués des corporations de cheminots et de la Société Lilloise, et de la délégation composée de deux mécaniciens, deux conducteurs de chemins de fer, trois agents des gares, deux délégués des corporations de cheminots et de la Société Lilloise.

L'entrevue avec le Préfet

Avec une précision remarquable et modération, M. Hochelz, secrétaire, après s'être excusé auprès du préfet d'arriver une demi-heure en retard sur l'heure fixée, donne lecture des rapports écrits concernant les revendications des différents services à groupement.

Parmi ces revendications, citons : 1. La réglementation du travail pour le service des mécaniciens ; 2. Protestation contre le mode d'élection des commissions mixtes faites le 7 avril dernier en gare de Fives ; 3. Protestation contre les agissements de la Brigade mobile à l'égard des camarades des services des trains et des gares et de l'exploitation.

Après avoir entendu les doléances des cheminots, M. le préfet les félicite de leur calme, de leur dignité et de la discipline apportée dans cette manifestation, nécessaire par la défense de leurs intérêts. Il promet à la délégation de transmettre les revendications aux pouvoirs publics.

Parlant de la Brigade mobile, M. Vincent déclare qu'elle ne relève pas des services assurés les délégués que le procureur général fera part au ministre de l'Intérieur. Une extrême prudence sera observée dans les enquêtes.

LA REUNION

Salle des Sociétés Lilloises

L'entrevue qui a duré une demi-heure environ fut très courtoise.

A 6 heures la délégation sortait de la préfecture pour se rendre à la salle des Sociétés Lilloises, n° 180 bis, rue de Paris où avait lieu la réunion.

Par acclamations, M. Lengès est nommé président, ayant comme assesseurs MM. Castelain et Ducrocq.

Tout à tour, MM. Garnier, secrétaire du comité du réseau à Amiens ; Mathias, secrétaire du Syndicat national des travailleurs de Lille ; prennent la parole pour parler de l'action syndicale.

L'ordre du jour est ensuite lu à l'assistance qui l'adopte à l'unanimité. « En ce jour du 1er Mai, le Groupe de Lille du Syndicat national des travailleurs du chemin de fer envoie son salut fraternel aux inscrits maritimes de Marseille en grève ainsi qu'à tous les travailleurs de l'univers.

D'accord avec le prolétariat mondial organisé, il affirme aux travailleurs énergiques de réduire la journée de travail à huit heures.

Avec tous les cheminots de France et des colonies, il demande la pièce de cent sous par jour comme salaire minimum.

Il s'engage à faire toute la propagande possible pour que les camarades de la voie ferrée soient plus regardés comme des bêtes de somme, mais comme des citoyens ayant droit eux aussi d'être traités comme des hommes.

Par l'entente internationale de tous les salariés le Groupe de Lille estime que devenir indépendants les conflits entre les peuples et les nations et appelle de tous ses vœux le désarmement général par la limitation concertée et simultanée des charges écrasantes de la paix armée.

Proteste également contre l'interdiction de séjour appliquée à des militants syndicalistes.

Se sépare au cri de : Vive le 1er Mai ! La séance est levée à sept heures et les cheminots se dispersent le plus tranquillement du monde sans qu'aucun incident ne soit venu troubler cette fête du travail.

Une quête faite à la sortie au profit des inscrits maritimes en grève a été fructueuse.

Les forces policières disséminées un peu partout dans la ville, n'eurent pas à intervenir à aucun moment.

A DOUAI

et dans l'arrondissement

Dans la matinée le citoyen Verschaeve, secrétaire du comité inter-départemental, a remis à la sous-préfecture la liste des revendications formulées par les diverses corporations.

On s'est beaucoup amusé du luxe ou plutôt du sur-luxe de précautions prises par les autorités. On avait mobilisé la police, les commissaires qui auraient été si bien chez eux. On avait même consigné la troupe et cette mesure aurait été navrante si elle n'avait été grotesque.

Ceci dit, passons au compte-rendu de la journée.

A SIN-LE-NOBLE

Goniaux, Escoffier et leurs amis ont manifesté rue du Faubourg de Valenciennes. Il y a eu un grand succès.

La fanfare « Le Prolétaire » prête son concours à la manifestation. On se rend au cimetière.

Bertiaux dépose une gerbe sur la tombe d'Alcide Moché.

GONIAUX rappelle en termes émus la vie de ce grand citoyen, consacré au travail, à l'action syndicale et socialiste. Il salue aussi le citoyen Fiévet, cet autre grand mort. Son discours, d'une fort belle tenue, fait une grande impression.

Du cimetière on se rend au salon de l'Élysée, où a lieu la réunion. Goniaux qui est comme on le sait, en même temps que député, de Douai, secrétaire général du syndicat des mineurs du Nord, est nommé président. Il a comme assesseurs Bertiaux et Defontaine. Foucault est nommé secrétaire.

Goniaux remercie le comité d'organisation de lui avoir confié la présidence de la réunion. Puis, pour définir la fête internationale du Premier Mai, il trouve des mots qui portent et qui donnent à penser. Il rappelle aux auditeurs leurs droits et surtout leurs devoirs. On l'acclame longuement.

Léon ESCOFFIER succède à Goniaux. Il parle en termes définis de l'organisation syndicale et de l'urgence de la société d'aujourd'hui. Il rappelle les étapes parcourues par les travailleurs et indique la voie à suivre désormais. Son argumentation brillante et solide lui vaut de justes applaudissements.

Dans un ordre du jour adopté à l'unanimité les assistants s'engagent à organiser un mouvement pour le triomphe des légitimes revendications de tous les travailleurs. Ils rendent hommage à l'inlassable dévouement de leur pauvre camarade Fiévet et décident d'envoyer à Mme Fiévet, un témoignage de condoléances.

A WAZIÈRES

Tous les travailleurs de Wazières ont parcouru la commune musique en tête. Cette manifestation a été très digne.

A DORIGNIES

Les travailleurs de Dorignies ont, dans la matinée, déposé des fleurs sur la tombe des citoyens Juvenot, Fontaine et Delaître, morts au champ d'honneur du travail. Des discours ont été prononcés par Tassin, secrétaire, et par le citoyen Roué, délégué mineur.

L'après-midi tout un grand mouvement à laquelle avaient participé la musique des bigophones et celle du Club de Vieux, une grande réunion a été tenue à l'établissement Déval.

Le bureau était ainsi composé : Président, Verschaeve ; assesseurs : Tassin, Roué et Blot.

En attendant l'arrivée de Goniaux, retenu à Sin-le-Noble, Verschaeve donne lecture des revendications du comité inter-départemental, puis passe la parole au citoyen BLANCHARD, délégué de la métallurgie.

L'orateur fait le procès de la société capitaliste d'aujourd'hui, expose les bienfaits de l'organisation dont en exemple les patrons qui font faire toutes leurs querelles, l'organe de leur intérêt, les travailleurs et le proche à ceux-ci de ne pas comprendre leurs intérêts. Il supplie les assistants de consentir enfin à s'unir sagement.

GONIAUX rappelle qu'il a toujours nettement affirmé l'action politique de l'action syndicale et montre qu'aujourd'hui, le mouvement de cette dernière pour quelle soit saine et bien comprise.

Suivant son excellente habitude, il cite des chiffres, lesquels établissent que le mouvement syndical est beaucoup plus développé à l'étranger qu'en France où il présente des améliorations ont été obtenues, grâce à une méthode intelligente et raisonnée. Le monde du travail, si longtemps opprimé, peut enfin se relever. Il n'a qu'à vouloir et il faut que toutes les corporations se mettent à un nouvel essor.

Le discours est acclamé.

L'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité :

« Les ouvriers de toutes les corporations, mineurs, verriers, métallurgistes et autres, réunis au Salon Déval, à Dorignies, après avoir entendu les discours des citoyens Goniaux, secrétaire général des mineurs du Nord et Blanchard, délégué de la section Métallurgie, déclarent que ce n'est que par l'organisation syndicale et économique que les prolétaires arriveront à leur émancipation intégrale et s'engagent, à la transformation de la société et à la conquête de la paix armée et la liberté. Ils se séparent au cri de : Vive le Syndicat ! Vive l'organisation ouvrière ! Vive l'Internationale ouvrière ! »

Notons qu'une chanson, composée en l'honneur de Goniaux, remporte un gros succès.

CHEZ LES OUVRIERS PEINTRES ET VITRIERS DE DOUAI

Après la réunion de Dorignies, Goniaux se rend à Douai, à l'établissement de l'Ange Gabriel, où les ouvriers peintres et verriers ont organisé une brillante réunion. Bien que très fatigué, le député de Douai, présent en termes émus par le citoyen Delaître, secrétaire du syndicat, prend place à la tribune.

DISCOURS DE GONIAUX

Il déclare regretter que les ouvriers ne comprennent pas mieux l'intérêt qui devrait les guider dans la voie syndicale et demande que le commerce local, sous peine de périr, doit favoriser le développement des syndicats.

Goniaux développe avec une rare intelligence, avec beaucoup de clarté et de précision, le plan de campagne que doivent suivre les travailleurs, les peintres en particulier, s'ils veulent non seulement arriver à améliorer leur sort, mais encore bénéficier des lois de protection sociale qui existent actuellement.

Il cite le décret du 18 juillet 1902 et la circulaire du 20 octobre 1902, relatifs à la censure. Il dénonce la nécessité d'inspecteurs adjoints du travail qui seront nommés par les travailleurs eux-mêmes, si les travailleurs savent s'entendre et se grouper en syndicats puissants.

Les ouvriers doivent sortir de leur apathie ; ils doivent comprendre l'utilité du syndicat d'ordre politique est bannie, mais on n'écoute en toute liberté les intérêts professionnels.

L'ORDRE DU JOUR

Le secrétaire met aux voix l'ordre du jour suivant :

« Les travailleurs réunis salle de l'Ange Gabriel, le dimanche 1er mai, après avoir entendu le citoyen Goniaux, s'engagent à tous leurs efforts et à user de toute leur influence auprès de leurs camarades non syndiqués, pour arriver à une organisation solide qui leur permette de bénéficier des réformes sociales qui entrent en application le 1er mai. »

Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité.

A Armentières

A l'occasion du 1er Mai, le Syndicat d'Armentières avait organisé une conférence au siège de la coopérative « L'Avenir », avec le concours du citoyen Marcy, délégué de la C. G. T.

Une certaine dizaine d'auditeurs étaient présents lorsqu'à 6 heures le bureau fut constitué. L'orateur a été écouté avec attention et applaudi par l'auditoire.

Après la conférence, un grand succès a été obtenu.

Les manifestations du Premier-Mai

A Roubaix

Le 1er mai à Roubaix n'avait été célébré avec éclat à Roubaix. On peut dire que cette année toute la population ouvrière a pris part et l'animation la plus grande a cessé de régner dans notre ville durant la journée entière.

AU CIMETIERE

Le matin à 8 heures le cortège annuel au cimetière des victimes du Travail. Comme chaque année, le cortège partait de la Bourse du Travail, boulevard de Belfort.

En tête venait la Fanfare « Le Travail » avec son directeur, puis les couronnes, un nombre d'une dizaine, parmi lesquels nous remarquons celles de la section Roubaissienne du Parti Socialiste, de la Fanfare « Ni Dieu ni Maître », des Mécaniciens, de la Fédération du Bâtiment, du Syndicat textile, etc.

Immédiatement derrière Jules Guesde, député de Roubaix-Watrélos, Briffaut, conseiller général, Durrin, conseiller d'arrondissement, Couppez, François, Kimppe, Desobry, Lefebvre, Decool, Paul Nys, Lesclapart, Blaise, Lefebvre, Carpentier, Dolé, Durrin, Lagarde, Watrélos, conseillers municipaux, Larigny, Hildy, Secard, Durrin, etc., conseillers prud'hommes ouvriers, les conseillers municipaux de Watrélos, des délégués des communes environnantes.

Dans la foule immense, le cortège sans fin composé de milliers et de milliers de citoyens.

Dans la rue de Lannoy et sur la Grand'Place, sur les places de la Liberté, Chaplat et Nadand qui devait accueillir le cortège, se pressaient tous les habitants, tous ceux des divers métiers de la ville, plus de deux mille ouvriers étaient réunis à la Pointe, sur le pont. A 7 heures et demie, un cortège s'est formé, dans l'ordre et dans le calme, pour se rendre au cimetière. En tête marchaient les porteurs de couronnes destinées aux ouvriers morts victimes du travail.

Sur le parcours la colonne s'est élargie et c'est au nombre de plus de 3.000 que les ouvriers sont arrivés en Basse-Ville.

Au cimetière, des discours ont été prononcés sur la tombe des victimes du travail.

A la porte de la commune, le citoyen l'Union ouvrière a pris la tête de la colonne et le cortège s'est de nouveau promené en ville.

En passant devant la maison Dubuisson, entrepreneurs, les grévistes du Bâtiment qui avaient fait du cortège avec leur drapeau, ont poussé quelques cris.

Les ouvriers se sont rendus ensuite à la Bourse du Travail où a eu lieu une conférence publique.

A l'Hôtel de ville, les délégués des 9 communes des divers corps de métier, Goniaux, au nombre d'un cortège, ont été reçus par le maire et la municipalité à leurs revendications. Plusieurs conseillers municipaux socialistes étaient présents.

Le soir, un brillant concert a été donné à la Bourse du Travail, la fête du 1er Mai.

A Cambrai

Le 1er Mai a été très calme à Cambrai. Une conférence avec le concours d'un délégué de la Confédération Générale du Travail a eu lieu à 3 heures et demie, dans la salle des cérémonies de l'Hôtel-de-Ville. Au début de la conférence, le citoyen Courtin a fait connaître qu'en raison de la mort du citoyen Eugène Fiévet, deuil qui frappe le Parti, aucune manifestation ne serait organisée.

A Fournies

Le 1er Mai s'est passé dans le plus grand calme à Fournies.

La fête fut annoncée à 5 heures du matin par des saives d'artillerie tirées sur les promenades publiques, place Victor-Hugo et à Troux de Villers, place des Ecoles.

A 6 heures et demie, les délégués ouvriers de Fournies et des environs, ainsi que les corporations de la ville, furent reçus par la Municipalité.

A deux heures et demie, un cortège, drapeau rouge en tête, accompagné de la société la Libre-Pensée « La Raison », formé par une centaine de personnes, se rendit au cimetière, sur la tombe des victimes du 1er Mai 1891, où plusieurs discours furent prononcés.

A 4 heures et demie, sur les kiosques des promenades publiques, la musique militaire a offert un concert qui fut applaudi par une assistance nombreuse.

La soirée fut assez animée ; les établissements publics sont restés ouverts jusque deux heures du matin.

Les réunions de l'Alcazar et de l'Union de Lille

Deux conférences-concerts ont été données dans la soirée du 1er mai à l'Alcazar et à l'Union de Lille. Les citoyens Delory et Ghesquière y prirent la parole. Nous en publierons demain le compte-rendu.

La Course Paris-Bruxelles

Bruxelles, 1er mai. — Voici les résultats de la course cycliste Paris-Bruxelles : 1er Lapize (Français) en 8 h. 58 m. ; 2e Van Houwaert (Belge) en 9 h. 10 m. ; 3e Masselis (Belge) en 9 h. 15 m. ; 4e Garigou (Belge) ; 5e Cruchon (Français) ; 6e Blaise (Belge) ; 7e Ernest-Paul (Belge) ; 8e Brocco (Français).

Briand et ses électeurs

Saint-Etienne, 1er mai. — Briand, président du conseil, a adressé à ses remerciements suivants à ses électeurs :

Mes chers concitoyens, J'avais raison de compter sur vous pour faire justice des procédés de violence employés contre moi.

Vous n'avez pas à mes adversaires à être plus net, plus décisif encore que je n'aurais osé l'espérer.

Cette éclatante marque de confiance affermit de plus en plus le sentiment de mes devoirs envers vous et me donne le plus ferme espoir de nouvelles forces. Mais ce n'est pas par des mots, c'est par des actes, que je compte vous servir.

Le corps sera transporté, demain matin, à l'Hôtel-de-Ville, d'où le convoi partira à onze heures pour se rendre, directement au cimetière où aura lieu l'inhumation. Sur le cercueil seront déposés l'écharpe de maire et la médaille de député du citoyen Fiévet.

Hier, toutes les réjouissances publiques organisées à l'occasion du 1er Mai, ont été décommandées en signe de deuil.

Le drapeau tricolore a été mis en berne au balcon de l'Hôtel-de-Ville.

De nombreuses télégrammes et lettres de condoléances ont été reçues de divers points de la France et de l'étranger.

Le corps sera transporté, demain matin, à l'Hôtel-de-Ville, d'où le convoi partira à onze heures pour se rendre, directement au cimetière où aura lieu l'inhumation. Sur le cercueil seront déposés l'écharpe de maire et la médaille de député du citoyen Fiévet.

Hier, toutes les réjouissances publiques organisées à l'occasion du 1er Mai, ont été décommandées en signe de deuil.

Le drapeau tricolore a été mis en berne au balcon de l'Hôtel-de-Ville.

De nombreuses télégrammes et lettres de condoléances ont été reçues de divers points de la France et de l'étranger.

Le corps sera transporté, demain matin, à l'Hôtel-de-Ville, d'où le convoi partira à onze heures pour se rendre, directement au cimetière où aura lieu l'inhumation. Sur le cercueil seront déposés l'écharpe de maire et la médaille de député du citoyen Fiévet.

Hier, toutes les réjouissances publiques organisées à l'occasion du 1er Mai, ont été décommandées en signe de deuil.

Le drapeau tricolore a été mis en berne au balcon de l'Hôtel-de-Ville.

De nombreuses télégrammes et lettres de condoléances ont été reçues de divers points de la France et de l'étranger.

Le corps sera transporté, demain matin, à l'Hôtel-de-Ville, d'où le convoi partira à onze heures pour se rendre, directement au cimetière où aura lieu l'inhumation. Sur le cercueil seront déposés l'écharpe de maire et la médaille de député du citoyen Fiévet.

Hier, toutes les réjouissances publiques organisées à l'occasion du 1er Mai, ont été décommandées en signe de deuil.

Le drapeau tricolore a été mis en berne au balcon de l'Hôtel-de-Ville.

De nombreuses télégrammes et lettres de condoléances ont été reçues de divers points de la France et de l'étranger.

Le corps sera transporté, demain matin, à l'Hôtel-de-Ville, d'où le convoi partira à onze heures pour se rendre, directement au cimetière où aura lieu l'inhumation. Sur le cercueil seront déposés l'écharpe de maire et la médaille de député du citoyen Fiévet.

Hier, toutes les réjouissances publiques organisées à l'occasion du 1er Mai, ont été décommandées en signe de deuil.

Le drapeau tricolore a été mis en berne au balcon de l'Hôtel-de-Ville.

De nombreuses télégrammes et lettres de condoléances ont été reçues de divers points de la France et de l'étranger.

Le corps sera transporté, demain matin, à l'Hôtel-de-Ville, d'où le convoi partira à onze heures pour se rendre, directement au cimetière où aura lieu l'inhumation. Sur le cercueil seront déposés l'écharpe de maire et la médaille de député du citoyen Fiévet.

Hier, toutes les réjouissances publiques organisées à l'occasion du 1er Mai, ont été décommandées en signe de deuil.

Le drapeau tricolore a été mis en berne au balcon de l'Hôtel-de-Ville.

De nombreuses télégrammes et lettres de condoléances ont été reçues de divers points de la France et de l'étranger.

Le corps sera transporté, demain matin, à l'Hôtel-de-Ville, d'où le convoi partira à onze heures pour se rendre, directement au cimetière où aura lieu l'inhumation. Sur le cercueil seront déposés l'écharpe de maire et la médaille de député du citoyen Fiévet.

Hier, toutes les réjouissances publiques organisées à l'occasion du 1er Mai, ont été décommandées en signe de deuil.

Le drapeau tricolore a été mis en berne au balcon de l'Hôtel-de-Ville.

De nombreuses télégrammes et lettres de condoléances ont été reçues de divers points de la France et de l'étranger.

Le corps sera transporté, demain matin, à l'Hôtel-de-Ville, d'où le convoi partira à onze heures pour se rendre, directement au cimetière où aura lieu l'inhumation. Sur le cercueil seront déposés l'écharpe de maire et la médaille de député du citoyen Fiévet.

Hier, toutes les réjouissances publiques organisées à l'occasion du 1er Mai, ont été décommandées en signe de deuil.

Le drapeau tricolore a été mis en berne au balcon de l'Hôtel-de-Ville.

De nombreuses télégrammes et lettres de condoléances ont été reçues de divers points de la France et de l'étranger.

Le corps sera transporté, demain matin, à l'Hôtel-de-Ville, d'où le convoi partira à onze heures pour se rendre, directement au